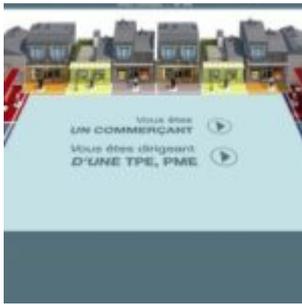


Huissiers de justice



La Chambre nationale des huissiers de justice vient d'ouvrir un site Internet, intitulé www.entreprenezentoutesecurite.fr, à destination des artisans, des commerçants et des dirigeants de TPE-PME.

Conçu sous la forme d'un jeu de cartes, ce site a vocation à accompagner les chefs d'entreprise dans l'accomplissement de certaines démarches : comment recouvrer un impayé, dresser un état des lieux, rompre ou renouveler un bail commercial, faire établir un constat par un huissier, prouver un comportement fautif d'un salarié, dénoncer un acte de concurrence déloyale ou encore organiser un jeu-concours pour promouvoir vos produits.

Pour chacune de ces situations, l'internaute a accès à une fiche de présentation des missions que l'huissier de justice peut remplir en la matière.

© 2014 Les Echos Publishing